



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 971-219711298-20260504-2026_04_026-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

/**/

- SEANCE DU 28 AVRIL 2026 -

DEL : N°2026_04_026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 28 avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de Sainte-Rose s'est réuni au lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Adrien BARON, Maire, en suite de la convocation faite par Monsieur le Maire le 14 avril 2026.

Nombre de conseillers composant le Conseil : 33

Nombre de présents (30)

Nombre de votants : (32)

Secrétaire de séance : Reine PELLAN

Présents (30) : BARON Adrien, Maire - AMIREILLE-JOMIE Isabelle, 2^{ème} Adjt ; SAVAN Fauvert, 3^{ème} Adjt - LOMBA-DIKA Lucienne, 4^{ème} Adjt - HILAIRE Joël, 5^{ème} Adjt - HÉRON-CARACASSE Jocelyne, 6^{ème} Adjt - MANETTE Guy, 7^{ème} Adjt - MARIAMOUTOU-HILAIRE, Patricia 8^{ème} Adjt - JOTHAM Henri, 9^{ème} Adjt - PELLAN Reine - CRAIL Christophe - SERBER Christine - TRIVIAUX-FRÉNET Jean-Paul - RAYAPIN-BALONT Jacqueline - SAINT-ANDRÉ Jean-Patrick - MÉLANE-ROMAND Viviane - RÉPIR Jimmy- PICHÉ Floriane - PAJAMANDY Darry - CÉVA Mariane - RAGHOUBER Richard- DÉMUTH Annabel - SOUNDOURAYEN Mendy- TUYERAS Stéphane- LÉVI Mariette - NESTOR Luc - RUBENS Marie-Céline - RACON Nicolas- BAJAZET Sabrina - LAPIN Jim.

Absents : (03) YACOU Henri - SURVILLE-BARLAND Gwen - LANDRE Rodolphe

Procurations : DEUX (02) - YACOU Henri donne procuration à HILAIRE Joël ; SURVILLE-BARLAND donne procuration à PAJAMANDY Darry.

OBJET : Désignation des représentants du Conseil municipal au sein des organismes extérieurs.

Exposé :

Le Conseil Municipal doit établir la liste des membres pour les représentations extérieures. Les représentants dont l'identité doit figurer dans le tableau n'occupent pas de fonctions incompatibles avec ce mandat de représentation.

Ils sont habilités à :

- Représenter la commune de Sainte-Rose
- Occuper une fonction de présidence
- Percevoir des jetons de présence

Organismes extérieurs	Titulaires	Suppléants
Syndicat Intercommunal pour la Mise en valeur des Plages et Sites touristiques de Guadeloupe (SIPS)		
Commission d'attribution des logements sociaux		
Sy.MEG		
Conseil de Surveillance des Etablissements Centre Daniel Beuperthuy		
Mission locale		
Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)		
Association des Maires de Guadeloupe (A.M.G)		
Parc National		

Il vous est demandé de bien vouloir en délibérer.

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré ;

Décide à l'unanimité :

Article 1 : De désigner les représentants du Conseil municipal de Sainte-Rose au sein des organismes extérieurs :

Organismes extérieurs	Titulaires	Suppléants
Syndicat Intercommunal pour la Mise en valeur des Plages et Sites touristiques de Guadeloupe (SIPS)	- TUYERAS Stéphane - SERBER Christine	
Commissions d'attribution des logements sociaux	- LEVI Mariette - DEMUTH Annabel	
Sy.MEG	- REPIR Jimmy - MELANE-ROMAND Viviane	
Conseil de Surveillance des Etablissements Centre Daniel Beuperthuy	- BAJAZET Sabrina - RAYAPIN-BALONT Jacqueline	
Mission locale	- RUBENS Marie-Céline - PICHI Floriane	
Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T)	- HERON-CARACASSE Jocelyne - MANETTE Guy	- YACOU Henri - TRIVIAUX-FRENET Jean -Paul
Association des Maires de Guadeloupe (A.M.G)	AMIREILLE-JOMIE Isabelle	YACOU Henri
Parc National	PAJAMANDY Darry	RAGHOUBER Richard
Centre de Gestion	- TRIVIAUX-FRENET Jean -Paul - JOTHAM Henri	

Article 2 : Le Maire est chargé d'exécuter la présente délibération qui sera transmise à qui de droit et affichée aux endroits prévus à cet effet.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de la Guadeloupe dans un délai de deux mois (02) à compter de sa transmission à Monsieur le Préfet de la Région GUADELOUPE, représentant de l'État et de sa publication au recueil des actes administratifs.

Sainte-Rose, le 04 mai 2026



Le Maire,

Adrien BARON

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 971-219711298-20260504-2026_04_026-DE